

10 mai 1976 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# ALLOCUTION INAUGURALE DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING A LA CONFÉRENCE FRANCO-AFRICAINNE DE PARIS LE 10 MAI 1976

« POLITIQUE EXTERIEURE » MESSIEURS LES PRESIDENTS, MESSIEURS LES PREMIERS MINISTRES, MESSIEURS LES MINISTRES ET COMMISSAIRES D'ETAT, CHEFS DE DELEGATION, MESSIEURS LES MINISTRES, EN MARS 1975, LES CHEFS D'ETAT ET MINISTRES REUNIS A BANGUI « REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE » CONVENAIENT, A L'UNANIMITE, DE SE RETROUVER L'ANNEE SUIVANTE A PARIS. NOUS AVIONS TOUS RESSENTI, EN EFFET, L'INTERET D'UNE REUNION OU PEUVENT ETRE EVOQUES AU NIVEAU LE PLUS ELEVE ET DANS UN CLIMAT DE CONFIANCE ET D'AMITIE, LES GRANDS PROBLEMES DE L'HEURE ET LES PREOCCUPATIONS QUI EN DECOULENT POUR CHACUN D'ENTRE NOUS. IL M'EST DONC PARTICULIEREMENT AGREABLE D'AVOIR AUJOURD'HUI LE PRIVILEGE D'ACCUEILLIR CETTE CONFERENCE A PARIS. LA MAJORITE D'ENTRE NOUS ETAIT L'AN DERNIER LES HOTES DU PRESIDENT BOKASSA, ET CEUX-CI SE REJOUISSENT DE SE RETROUVER UN AN APRES. MAIS, JE CROIS ETRE LEUR INTERPRETE EN ADRESSANT NOS SOUHAITS DE BIENVENUE PARTICULIEREMENT CHALEUREUX A CEUX QUI SE SONT JOINTS A NOUS AUJOURD'HUI. LEUR PRESENCE TEMOIGNE DU CARACTERE OUVERT DE NOS REUNIONS, QUE N'INSPIRE AUCUNE REFERENCE EXCLUSIVE A UN SYSTEME ECONOMIQUE OU A UNE PHILOSOPHIE POLITIQUE. NOTRE DIVERSITE DOIT INCITER CHACUN A UNE SINCERITE ENTIERE. JE PENSE AUSSI ETRE VOTRE INTERPRETE EN ADRESSANT UNE AMICALE PENSEE A CEUX, PROCHES DE NOUS A BIEN DES EGARDS, QUI NE SONT PAS ENCORE A CETTE TABLE, MAIS QUI LA PROCHAINE FOIS, JE L'ESPERE, NOUS Y REJOINDRONS, AINSI QU'A NOTRE AMI, LE PRESIDENT A VIE BOKASSA, QUE D'IMPERIEUSES TACHES ONT RETENU, A SON REGRET, DANS SON PAYS. CETTE CONFERENCE SE TIENT A UN MOMENT PARTICULIEREMENT PROPICE, MOMENT RARE, OU UN COURS NOUVEAU PEUT ETRE DONNE AU DEROULEMENT DES EVENEMENTS ET PEUT-ETRE MEME A L'ORGANISATION DU MONDE. IL Y A UN AN NOUS NOUS TROUVONS AU MILIEU DE LA TOURMENTE ECONOMIQUE MONDIALE, DONT LES PRINCIPALES MANIFESTATIONS, LA CRISE ECONOMIQUE ET L'INSTABILITE MONETAIRE, ONT EPROUVE CHACUN DE NOS PAYS ET NOUS POUVONS AUJOURD'HUI RAISONNABLEMENT ESPERER ENTRER DANS UNE PERIODE PLUS CALME ET VOIR SE DESSINER LES NOUVELLES FORMES D'UN MONDE PLUS STABLE, ET QUI REPRENNE SA MARCHÉ VERS LE PROGRES.

« POLITIQUE EXTERIEURE » DANS CET ENVIRONNEMENT MOINS HOSTILE ET MOINS IMPREVISIBLE FONCTIONNENT DEPUIS QUATORZE MOIS LES MECANISMES DE LA CONVENTION DE LOME, QUI MARQUENT UNE ETAPE SIGNIFICATIVE DANS LES RAPPORTS ENTRE PAYS DEVELOPPES ET EN DEVELOPPEMENT. DE MEME, A L'INITIATIVE DE LA FRANCE ET APRES UNE LONGUE CONCERTATION, S'EST OUVERTE A PARIS, EN FEVRIER 1976, LA CONFERENCE SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE « CCEI » QUI A POUR PREMIERE TACHE DE DETERMINER LES CAUSES DE NOS RECENTES DIFFICULTES, ET DE TRACER LES ORIENTATIONS POSSIBLES D'UNE ORGANISATION ECONOMIQUE MONDIALE RENOVEE. BIEN ENTENDU, SI LE CADRE ORIGINAL DE LA CONFERENCE EST APPARU NECESSAIRE POUR CREER LES CONDITIONS D'UN DIALOGUE ENTRE PAYS INDUSTRIALISES ET EN DEVELOPPEMENT CELLE-CI N'ENTAME EN RIEN LES COMPETENCES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EXISTANTES. C'EST AINSI

COMPETENCES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EXISTANTES. C'EST AINSI QU'ACTUELLEMENT, LA IVEME CNUCED DELIBERE DE CES QUESTIONS, AVEC LA PARTICIPATION ACTIVE DE TOUS NOS GOUVERNEMENTS. CAR, IL EST CLAIR QUE L'AFRIQUE EST CONCERNEE AU PREMIER CHEF PAR LES RESULTATS DU DIALOGUE NORD - SUD. LA CRISE A MONTRE LA NECESSITE IMPERIEUSE D'ETABLIR UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE MONDIAL, ET LES DEVELOPPEMENTS RECENTS MONTRENT QUE CELA EST DESORMAIS POSSIBLE. NOTRE REUNION DEVRAIT PERMETTRE DE DONNER A CET ESPOIR SA SIGNIFICATION AFRICAINE, ET DE LE FAIRE PROGRESSER PAR L'affIRMATION DE LA DETERMINATION DE SES PARTICIPANTS. SUR L'ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE, J'AI LE SENTIMENT QUE NOS APPRECIATIONS SERONT TRES LARGEMENT CONVERGENTES. L'ORDRE ECONOMIQUE MONDIAL MIS EN PLACE AU LENDEMAIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, A CERTES PERMIS A LA MAJORITE DES PAYS INDUSTRIALISES ET A UN CERTAIN NOMBRE DE PAYS EN DEVELOPPEMENT DE CONNAITRE, AU-COURS DES VINGT DERNIERES ANNEES, UNE CROISSANCE SPECTACULAIRE. MAIS, CETTE CONSTRUCTION PRESENTE LE DOUBLE DEFAUT D'ETRE INSUFFISAMMENT EGALITAIRE ET EXAGEREMENT PERMISSIVE\

ON CONSTATE QU'AU-COURS DES ANNEES 1950 A 1970, EN L'ABSENCE DE MECANISME DE REDISTRIBUTION DES RICHESSES ET D'AMELIORATION DURABLE DES TERMES DE L'ECHANGE, L'ECART S'EST CREUSE ENTRE LES REVENUS DES PAYS INDUSTRIALISES ET CEUX DES PAYS EN DEVELOPPEMENT. DANS LE MEME TEMPS, L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT DE TOUS LES PAYS INDUSTRIALISES REGRESSAIT, L'EFFORT CONSENTI PAR LA FRANCE DEMEURANT TOUTEFOIS LE PLUS IMPORANT EN POURCENTAGE DU PNB. INSUFFISAMMENT EGALITAIRE, L'ORDRE ANCIEN ETAIT AUSSI EXAGEREMENT PERMISSIF. IL FAVORISAIT LES COMPORTEMENTS INFLATIONNISTES, EN-PARTICULIER CEUX DES GRANDES PUISSANCES, ET ENGENDRAIT DANS LES RAPPORTS MONETAIRES DES COURANTS ARTIFICIELS AU BENEFICE DES PAYS LES PLUS RICHES. IL FUT FINALEMENT PROFONDEMENT EBRANLE PAR L'ACCENTUATION DES DESEQUILIBRES MONETAIRES ET LA HAUSSE DU PRIX DU PETROLE. IL FAUT, AUSSI CONSTATER QUE LE RELEVEMENT DU PRIX DU PETROLE A CREUSE LE DEFICIT DES BALANCES DES PAIEMENTS DES PAYS NON\_PRODUCTEURS, ET PLUS SPECIALEMENT DES PAYS EN DEVELOPPEMENT. LE MONDE DES ANNEES 1960 - 1970 N'A DONC PAS ETE CAPABLE D'INTEGRER LES PREOCCUPATIONS POLITIQUES DES NATIONS DU TIERS-MONDE ET DE CREER DES CONDITIONS FAVORABLES A LEUR DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. NOUS POUVONS ET DEVONS AUJOURD'HUI RECONSTRUIRE DANS UN ESPRIT NOUVEAU UN ORDRE ACCEPTABLE POUR TOUS SUR DES BASES QUI PRENNENT EN CONSIDERATION LES IMPERATIFS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE MONDIAL. DANS CETTE PERSPECTIVE, L'AIDE AU DEVELOPPEMENT N'EST PLUS SEULEMENT UN DEVOIR HUMANITAIRE, C'EST AUSSI UNE NECESSITE TECHNIQUE DONT DEPEND L'EQUILIBRE ECONOMIQUE MONDIAL. EN RETENANT CET OBJECTIF, JE VOUS PROPOSE, AU-COURS DE CES DEUX JOURNEES, UN ECHANGE DE VUE SUR LES QUATRE THEMES SUIVANTS & L'INFLATION ET LES QUESTIONS MONETAIRES, LE PROBLEME DES MATIERES PREMIERES, LE DIALOGUE NORD-SUD `CCEI`, LES FORMES DE COOPERATION EURO ET FRANCO - AFRICAINES\

1) LA RESTAURATION D'UN ORDRE ECONOMIQUE MONDIAL PASSE, EN PREMIER\_LIEU, PAR UNE REMISE EN ORDRE MONETAIRE ET FINANCIERE PERMETTANT D'ASSURER LA STABILITE DES RELATIONS, LA PROTECTION DES AVOIRS ET LA SECURITE DES TRANSACTIONS. L'INFLATION EST UN MAL LARGEMENT REPANDU DANS LE MONDE, MAIS SES EFFETS LES PLUS PERNICIEUX CONCERNENT LES PAYS EN DEVELOPPEMENT. ELLE DETERIORE LES TERMES DE L'ECHANGE, ET PAR LA L'EQUILIBRE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DES PAYS PAUVRES, EN ACCROISSANT LE COUT DES PRODUITS FINIS ET DES SERVICES IMPORTES ET EN INTRODUISANT UN ELEMENT D'INSECURITE PERMANENT DANS L'ETABLISSEMENT DES COURS MONDIAUX DES MATIERES PREMIERES. LE REEQUILIBRAGE DES MONNAIES IMPLIQUE UN CONTROLE DE L'ACCROISSEMENT DES

LIQUIDITES INTERNATIONALES, L'INSTITUTION D'UN DISPOSITIF DE REFERENCE ASSURANT UNE STABILITE RAISONNABLE DES RELATIONS DE CHANGE ET ENFIN LA CREATION CONCERTEE D'ACTIFS DE RESERVE. A CET EGARD, LA FRANCE PRECONISE QUE LES PAYS EN DEVELOPPEMENT BENEFICIENT, DANS DES CONDITIONS PRIVILEGIEES, D'ATTRIBUTIONS PERIODIQUES DE LIQUIDITES. LE LIEN ENTRE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT ET LA CREATION MONETAIRE SERAIT UNE MANIFESTATION TANGIBLE DE LA VOLONTE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE D'AIDER LES PAYS LES MOINS FAVORISES. 2) SI LA STABILITE DES MONNAIES EST UN PREALABLE INDISPENSABLE, LA REALISATION D'UN EQUILIBRE DURABLE DES RESSOURCES NECESSITE LA REVALORISATION ET LA STABILISATION DES COURS DES MATIERES PREMIERES. LE PROBLEME EST COMPLEXE ET N'APPELLE PAS DE SOLUTION UNIQUE. ON SAIT, PAR EXEMPLE, QUE 45 % DE LA PRODUCTION MINIERE EST ASSUREE PAR DES PAYS INDUSTRIALISES ET QUE LES EXPORTATIONS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT NE REPRESENTENT PLUS DE LA MOITIE DU MARCHE QUE POUR UN NOMBRE LIMITE DE PRODUITS. UNE APPROCHE PRAGMATIQUE, PRODUIT PAR PRODUIT, DEVRAIT PERMETTRE LA NEGOCIATION ET LA MISE EN PLACE DE NOUVEAUX ACCORDS DE STABILISATION. MON SENTIMENT EST QU'A CET EGARD NOUS DEVRIONS ALLER RAPIDEMENT DE L'AVANT ET ENGAGER, AU-COURS DES PROCHAINS MOIS, AVEC L'OBJECTIF D'ABOUTIR DANS UN DELAI DE DEUX ANS, LA NEGOCIATION D'UNE DIZAINE DE NOUVEAUX ACCORDS, POUR DES PRODUITS TELS QUE LE CAOUTCHOUC OU LE COTON. POUR CHAQUE ACCORD SERAIT CREE UN FONDS SPECIFIQUE SOUS LA RESPONSABILITE FINANCIERE CONJOINTE DES PRODUCTEURS ET DES CONSOMMATEURS. LE MEME PRAGMATISME NOUS CONDUIT NON PAS A LA CREATION PREALABLE D'UN FONDS UNIQUE, MAIS A CELLE D'UN FONDS CENTRAL QUI POURRAIT ETRE ETABLI EN REGARD DES PROGRES ACCOMPLIS DANS LA CONCLUSION ET LE FONCTIONNEMENT D'UN NOMBRE SUFFISANT D'ACCORDS SPECIFIQUES. LA COMPENSATION DES PERTES DE RECETTES D'EXPORTATION CONSTITUE UNE APPROCHE COMPLEMENTAIRE QUI PEUT ASSURER UNE CERTAINE COUVERTURE A UNE PLUS LARGE GAMME DE PRODUITS ET S'ADAPTER A LA SITUATION PARTICULIERE DE CERTAINS PAYS AFRICAINS. LA CONVENTION DE LOME A OUVERT UNE VOIE QU'IL CONVIENDRAIT D'EXPLORER EN-FONCTION DES RESULTATS OBTENUS. \

3) L'ENSEMBLE DE CES QUESTIONS EST REPRIS DANS LES TRAVAUX DE LA CONFERENCE SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE, DONT LE BUT EST DE CREER LES CONDITIONS D'UN DIALOGUE PERMANENT, ENTRE PAYS INDUSTRIALISES ET PAYS EN DEVELOPPEMENT, ENTRE PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS DE MATIERES PREMIERES, ENTRE DISTRIBUTEURS ET BENEFICIAIRES D'AIDE. DANS CETTE ENCEINTE, COMME ELLE L'A TOUJOURS FAIT DANS D'AUTRES, LA FRANCE NE MENAGE PAS SES EFFORTS POUR LES CONVERGENCES DES ANALYSES ET DES ENERGIES. ELLE A L'ESPOIR QUE LE CLIMAT DE COOPERATION ENGENDRE PAR CETTE CONFERENCE, AINSI QUE LES ORIENTATIONS NOUVELLES QUI DEVRAIENT EN RESULTER, INSPIRERONT LES TRAVAUX DES NATIONS-UNIES ET DES ORGANISATIONS ECONOMIQUES SPECIALISEES. LE DIALOGUE NORD-SUD `CCEI` SE PROPOSE D'ETUDIER LES CONDITIONS D'UN RETOUR A UN MONDE PREVISIBLE, JUSTE, RATIONNEL, EN AGISSANT DANS QUATRE DOMAINES : L'ENERGIE, LES MATIERES PREMIERES, L'AIDE AU DEVELOPPEMENT ET LES QUESTIONS FINANCIERES. ON DOIT RECHERCHER UNE STABILITE ACCRUE DES RELATIONS MONETAIRES, AINSI RENDUES A LEUR FONCTION DE MESURE STABLE DE LA VALEUR DES ECHANGES. IL FAUT PARVENIR A UNE EVOLUTION PLUS ORDONNEE DES PRIX DES PRODUITS FAISANT L'OBJET D'ECHANGES INTERNATIONAUX SIGNIFICATIFS, QU'IL S'AGISSE DE PRODUITS BRUTS OU MANUFACTURES, AVEC POUR PRINCIPAL SOUCI D'ELIMINER LES FLUCTUATIONS ERRATIQUES. CETTE RECHERCHE IMPLIQUE AUSSI LA REVALORISATION DU PRIX DES MATIERES PREMIERES, LORSQUE L'\_ETAT DU MARCHE OU DES CONSIDERATIONS SOCIO-ECONOMIQUES LEGITIMES ET REALISTES LE JUSTIFIENT.

TOUT EN DEGAGEANT LES MOYENS PROPRES A MAINTENIR LE POUVOIR\_D\_ACHAT DES PAYS PRODUCTEURS, IL CONVIENT DE PORTER UNE ATTENTION PARTICULIERE AUX PAYS LES PLUS DEMUNIS DE RESSOURCES NATURELLES IMPORTANTES ET PRIVES D'ACCES A LA MER. L'AGGRAVATION MARQUEE ET PROLONGEE DE LEUR DEFICIT EXTERIEUR, CONSTATEE DEPUIS TROIS ANS, RISQUE DE LES TENIR A L'ECART A JAMAIS DES COURANTS DE PROGRES ECONOMIQUE, SI LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE NE REAGIT PAS. LE DIALOGUE QUI SE DEVELOPPE ACTUELLEMENT A LA CONFERENCE SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE `CCEI`, A LA CNUCED ET DANS DE NOMBREUSES ORGANISATIONS SPECIALISEES DES NATIONS-UNIES A POUR OBJET LA DEFINITION D'UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE MONDIAL. MAIS, A LA DIFFERENCE DES GRANDES CONCERTATIONS ECONOMIQUES ET MONETAIRES PRECEDENTES QUI FURENT UNE AFFAIRE DE PAYS RICHES, LE NOUVEAU DIALOGUE NORD - SUD DOIT FAIRE UNE PLUS JUSTE PART AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT, DANS LES PROCEDURES DE NEGOCIATION AUSSI BIEN QUE DANS LES DECISIONS QUI SERONT PRISES. IL VA DE SOI QUE LES AMELIORATIONS STRUCTURELLES QUI POURRONT EN RESULTER NE SAURAIENT EN AUCUNE MANIERE DISPENSER LES PAYS INDUSTRIALISES DE POURSUIVRE ET SI POSSIBLE D'AUGMENTER L'AIDE AU DEVELOPPEMENT, QUI CONSTITUE LE CORRECTIF INDISPENSABLE AUX DESEQUILIBRES DE L'ECONOMIE MONDIALE. \

4) CECI NOUS AMENE A REFLECHIR SUR LES PERSPECTIVES DE LA COOPERATION EURO - AFRICAINE DONT, VOUS LE SAVEZ, LA FRANCE S'EST TOUJOURS FAITE L'ARDENTE DEFENSEUR AU-SEIN DES INSTANCES DE BRUXELLES. IL FAUT, D'ABORD, APPROFONDIR TOUTES LES POSSIBILITES DE DIVERSIFICATION DES FORMES D'AIDE. EN EFFET, L'AIDE DIRECTE BUDGETAIRE ET FINANCIERE A SES LIMITES DU COTE DES DONNEURS, ET ELLE NE RESOUD PAS EN PROFONDEUR LES PROBLEMES DES BENEFICIAIRES. LA CONVENTION DE LOME, SIGNEE IL Y A UN PEU PLUS\_D'UN AN ENTRE LES NEUF ET LES 46 PAYS D'AFRIQUE, DES CARAIRES ET DU PACIFIQUE, A MARQUE UNE ETAPE IMPORTANTE DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS ORIGINALES EN-MATIERE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT. IL CONVIENDRAIT MAINTENANT D'EXAMINER DES PERSPECTIVES NOUVELLES : ASSOULISSEMENT DES MECANISMES DE FINANCEMENT COMPENSATOIRE, EXTENSION DU CHAMP DES ACCORDS, DEFINITION DE MECANISMES FINANCIERS NOUVEAUX ASSURANT UNE COUVERTURE PLUS SYSTEMATIQUE DES RECETTES D'EXPORTATION. IL CONVIENT AUSSI D'OEUVRER A UNE CERTAINE REDISTRIBUTION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, AFIN DE TRACER LA VOIE D'UNE NOUVELLE CROISSANCE DE CHACUN DE NOS ETATS. LES DIRECTIONS DE RECHERCHES SONT CONNUES, MAIS LEUR MISE EN\_OEUVRE DOIT RESTER COMPATIBLE AVEC LES OBJECTIFS ECONOMIQUES ET SOCIAUX DE NOS GOUVERNEMENTS. C'EST LE CAS EN-PARTICULIER DE L'EXTENSION DES PREFERENCES GENERALISEES ET DE L'ELIMINATION DES OBSTACLES TARIFAIRES ET PARATARIFAIRES A L'ACCES DES PRODUITS MANUFACTURES SUR LES MARCHES EUROPEENS, QUI NECESSITE, SURTOUT DANS LA CONJONCTURE ACTUELLE, UN EFFORT DE RECONVERSION IMPORTANT DE LA PART DES PAYS INDUSTRIALISES. MAIS, LIMITER LES PAYS EN DEVELOPPEMENT AUX SEULS PRODUITS PRIMAIRES, A L'ENERGIE ET AUX INDUSTRIES TRADITIONNELLES NE SERAIT, A TERME, GUERE PLUS ACCEPTABLE QUE LA SITUATION PRESENTE. AUSSI, CONVIENT-IL DE PORTER ATTENTION AUX TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE, AU SOUTIEN A LA RECHERCHE `SCIENTIFIQUE`, A LA FORMATION INTELLECTUELLE ET PROFESSIONNELLE, AUX GRANDS PROJETS D'INDUSTRIALISATION. DANS CES DOMAINES, LA FRANCE, QUI REFUSE, DANS SA POLITIQUE DE COOPERATION, LES RELATIONS DE DOMINATION ET DE DEPENDANCE EXCLUSIVE, PEUT ET ENTEND JOUER UN ROLE SPECIFIQUE D'INITIATIVE ET DE RAPPROCHEMENT. ELLE VEUT AUSSI QUE L'AFRIQUE, AMIE ET PARTENAIRE PRIVILEGIEE, CONTINUE A BENEFICIER EN PRIORITE DES INTERVENTIONS QUI SERONT DECIDEES. A CET EGARD, L'IMPORTANCE CROISSANTE DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS - L'AFRIQUE EST ENTREE DANS L'ERE DES "GRANDS PROJETS" - REND NECESSAIRE LA COORDINATION ENTRE DONNEURS D'AIDE BI LATERALE ET MULTILATERALE. LA FRANCE EST DISPOSEE A

DONNEURS D'AIDE BILATERALE ET MULTILATERALE. LA FRANCE EST DISPOSEE A FAVORISER LES FINANCEMENTS CONJOINTS ET A PARTICIPER AUX OPERATIONS DE COOPERATION TRIANGULAIRE AVEC CEUX DE SES PARTENAIRES ET AMIS AFRICAINS OU DU PROCHE-ORIENT QUI LE SOUHAITENT

BIEN ENTENDU, L'EFFORT ENTREPRIS POUR LA DEFINITION D'UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE MONDIAL NE DOIT PAS AVOIR POUR RESULTAT DE DISPENSER LES PAYS INDUSTRIALISES DE L'AIDE BILATERALE, MEME SI CELLE-CI DOIT ETRE SANS CESSE ADAPTEE. C'EST AUJOURD'HUI POUR MOI L'OCCASION DE REAFFIRMER SOLENNELLEMENT MON ATTACHEMENT ET CELUI DU GOUVERNEMENT FRANCAIS A UNE ACTIVE COOPERATION AVEC LES PEUPLES D'AFRIQUE. CETTE DETERMINATION EST CONCRETISEE PAR LA VOLONTE QUE JE REAFFIRME EGALEMENT, DE CONSACRER, DES QUE POSSIBLE, 0,7 % DU PNB A L'AIDE PUBLIQUE AU TIERS-MONDE ET D'ETRE SUIVIE DANS CETTE VOIE PAR NOS PARTENAIRES INDUSTRIALISES. NOTRE COOPERATION SE VEUT POLITIQUEMENT EXEMPLAIRE ET EFFICACE PAR SON IMPACT ECONOMIQUE.

POLITIQUEMENT EXEMPLAIRE, PARCE QUE FONDEE SUR LE RESPECT DE L'INDEPENDANCE NATIONALE ET DU GENIE DES PEUPLES, AINSI QUE SUR LA NON\_INGERENCE DANS LES AFFAIRES INTERIEURES. EFFICACE PAR SON IMPACT ECONOMIQUE : REFUSANT DE SE MOULER DANS UN CADRE RIGIDE, ELLE DOIT S'ADAPTER A LA DIVERSITE DES SITUATIONS ECONOMIQUES ET AU DEGRE DE DEVELOPPEMENT DE CHACUN. CHAQUE FOIS QUE CELA SERA POSSIBLE ET SOUHAITE PAR LES PAYS CONCERNES, IL CONVIENDRA D'ACCELERER LA RELEVÉ DE NOTRE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR CONCENTRER NOS EFFORTS SUR LES GRANDS PROJETS D'EQUIPEMENT SUSCEPTIBLES DE CHANGER LA GEOGRAPHIE ET LA DIMENSION DES ECONOMIES. IL CONVIENDRA AUSSI DE PROGRESSER VERS UNE COOPERATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE APPELEE A RELAYER, LE MOMENT VENU, L'AIDE PROPRESMENT DITE. PRATIQUANT UNE COOPERATION QUI SE VEUT EXEMPLAIRE PARCE QUE SANS ARRIERE-PENSEE, ET EFFICACE PARCE QU'EN CONSTANTE ADAPTATION, LA FRANCE DESIRE, PLUS QUE JAMAIS, SERVIR SES AMIS AFRICAINS, ET CHAQUE FOIS QUE CELA SERA SOUHAITE ET POSSIBLE, LEUR APPORTER SON CONCOURS MATERIEL ET MORAL. NOUS AFFIRMONS QUE L'AFRIQUE DOIT ETRE LAISSEE AUX AFRICAINS, ET QUE LA SEULE COMPETITION QUI SOIT CONFORME A SES INTERETS, EST CELLE QUI A POUR OBJET EXCLUSIF LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DE L'AFRIQUE. LA COOPERATION, TELLE QUE L'ENTEND LA FRANCE, A POUR OBJET DE PERMETTRE AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT D'ATTEINDRE CETTE MASSE CRITIQUE ECONOMIQUE, PERMETTANT A CHACUN D'ASSUMER SON DESTIN ENTIEREMENT SEUL. C'EST LE VOEU DE LA FRANCE, ET LE MIEN PROPRE, QUE CHACUN DE VOS ETATS Y PARVIENNE UN JOUR PROCHAIN, ET C'EST POUR LA RECHERCHE DE CET OBJECTIF QUE L'AIDE FRANCAISE EST A VOTRE DISPOSITION, SI VOUS LA SOUHAITEZ VOUS-MEMES\